



14 février 2020

## Centre scolaire de Nax

### Séance de travail organisée par le Département de l'économie et de la formation

**A la suite de la démission de quatre enseignantes du centre scolaire de Nax, une séance de travail a été organisée par le Département de l'économie et de la formation avec les autorités communales, la direction des écoles et l'association des parents d'élèves pour faire un point de situation. Tous ont indiqué leur volonté de donner à l'école de Mont-Noble les ressources utiles pour permettre aux élèves, enseignants et parents concernés de vivre une suite de scolarité sereine.**

Les représentants des autorités locales (Bernard Bruttin, président de Mont-Noble et Véronique Duriez, conseillère communale et présidente de la commission scolaire), la présidente de l'Association des parents d'élèves (Sonia Morand) ainsi que les membres de la direction des écoles primaires du Val d'Hérens (Monique Pralong et Gérard Aymon) ont rencontré le chef du Département de l'économie et de la formation Christophe Darbellay, accompagné de responsables et collaborateurs du Service de l'enseignement pour une séance de travail.

Cette rencontre a permis de mettre en lumière les différentes mesures prises depuis plusieurs années afin de répondre aux besoins des élèves et des enseignants.

Face aux difficultés de comportement de certains élèves et à l'image de ce qui est fait dans des situations similaires dans d'autres centres scolaires valaisans, des mesures spécifiques ont déjà été mises en place. Pour l'école de Nax, elles ont été nombreuses et de qualité :

- intervention d'une enseignante ressource à 20%,
- engagement d'un stagiaire à plein temps,
- enseignement en deux groupes en dédoublant certaines classes régulièrement durant la semaine,
- placement en institution d'élèves dont les besoins particuliers ne pouvaient être satisfaits dans le cadre d'une école traditionnelle,
- nombreuses séances avec l'Office de protection de l'enfant (OPE) et le Centre pour le développement et la thérapie de l'enfant et de l'adolescent (CDTEA),
- présence sur place régulière des membres de la direction, de la conseillère pédagogique et de l'inspecteur,
- nombreuses rencontres entre les autorités scolaires et les parents d'élèves.

Si les efforts consentis ne suffisent pas encore à répondre à toutes les attentes, de sensibles améliorations ont été reconnues. En ce sens, les ressources engagées seront maintenues et développées en collaboration avec tous les acteurs.



Afin de soutenir les élèves dans leurs apprentissages et les enseignants dans leur activité, toutes les parties se sont engagées à respecter les fonctions de chacun, que ce soit celles des autorités locales, des parents, des membres de la direction et des enseignants. Un dialogue transparent et constructif se poursuivra de manière pérenne afin de permettre de retrouver un climat serein.

Le Département a pris acte des démissions des quatre enseignantes et les postes vacants seront rapidement mis au concours. Avec les enseignantes désireuses de poursuivre leur activité à l'école de Nax, une attention particulière sera portée à ce centre lors de l'organisation de l'année scolaire prochaine.

### **Personnes de contact**

**Christophe Darbellay**, chef du Département de l'économie et de la formation,  
027 606 40 00

**Jean-Philippe Lonfat**, chef du Service de l'enseignement, 027 606 42 04

**Bernard Bruttin**, président de la commune de Mont-Noble, 079 204 34 00